L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux—No. 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 1er NOVEMBRE.

Causerie Scientifique.

Les ambulances.—Ambroise Paré, Percy et Larrey.—M. le docteur Chenu: Aperçu statistique, historique et critique sur le service des ambulances des hôpitaux de la société française de secours aux blessés pendant la guerre de 1870-1871.—Hygiène du soldat; vêtements, chaussures, nourriture.—Les anesthésiques.—Rigidité cadavérique.—Le mort cavalier.—Le cadavre qui boit.—Les pertes des Français pendant la campagne.—Les balles explosibles.

Le temps n'est plus où l'on abandonnait aux populations voisines d'un champ de bataille le soin de relever les blessés, de les recueillir et de leur donner les soins convenables pour les amener à la guérison. Le guerrier, qui n'était accompagné sur le lieu du combat, ni par un parent, un ami ou un valet, était pour ainsi dire fatalement condamné à périr s'il ne pouvait promettre de rémunérer largement les soins que son état réclamait, et si son accoutrement militaire ne lui servait pas de caution suffisante. Les grands personnages profitaient seuls de cette humanité quelque peu cupide, et la plupart du temps ils étaient obligés de se faire suivre par un médecin spécialement attaché à leurs personnes. Malheur alors aux malheureux hommes d'armes, aux misérables archers tombés sur le champ de bataille; ils ne s'en relevaient plus; ils étaient achevés par les maraudeurs, dépouillés par eux et quelquefois même enterrés tout vivants.

C'était un tel spectacle que présentaient trop souvent les guerres d'autrefois, surtout au moyen âge. L'histoire fait bien mention des médecins qui accompagnaient l'armée des Grecs au fameux siége de Troie; mais on ne voit donner des soins qu'aux chefs: les simples soldats paraissent avoir été abandonnés à leur triste destinée. Alexandre-le-Grand faisait cependant suivre son armée par les disciples d'Hippocrate; les Romains agissaient de même. C'est qu'alors la multiplicité des guerres et le grand nombre des hommes mis en présence dans les combats nécessitaient de la part des généraux un tel souci; nul n'eût voulu combattre s'il eût su qu'être blessé, c'était être voué à une mort certaine. De plus, il y avait nécessité de conserver la vie à des hommes aguerris, à des soldats éprouvés et sur le courage desquels, au jour du combat, on pouvait sérieusement compter.

Ces traditions s'étaient perdues au milieu de la désorganisation générale de toute la société antique par les grandes invasions des barbares. Ce n'est plus qu'au temps des croisades que l'on retrouve une organisation hospitalière, instituée dans le but de donner des secours aux blessés. Les chevaliers hospitaliers connus de nos jours sous le nom de chevaliers de Malte eurent pour mission de recueillir, soigner et défendre contre les musulmans les chrétiens malades ou blessés. C'était là déjà un grand progrès, mais il était loin, même alors, de remédier au déplorable état des choses. La sphère d'action des chevaliers était limitée, et, obligés d'ailleurs qu'ils étaient de combattre, entourés d'ennemis comme ils l'étaient, ils furent dans la nécessité d'abandonner les lits des malades pour courir aux champs de batailles. Il n'y avait donc là rien de régulier, rien de stable, rien de satisfaisant pour l'avenir.

Le progrès de la civilisation a conduit à l'organisation des ambulances, c'est-à-dire des *hôpitaux ambulants*, qui se transportent à la suite des armées, s'installent avec elles sur les champs de bataille et s'occupent à recueillir les blessés pendant l'action même, sous le feu de l'ennemi, au plus fort du combat. C'est à Ambroise Paré, le célèbre chirurgien d'Henri IV, qu'il faut rapporter l'honneur de cette admirable institution. C'est lui qui a établi le premier service d'ambulance. Depuis, les progrès ont été rapides, les perfectionnements nombreux. Les plus importants sont dus à Percy et au baron Larrey, chirurgiens des armées de Napoléon Ier. On a donné aux voitures plus de légèreté et de mobilité. L'on a divisé l'ambulance en *ambulance fixe*, hôpital voisin du champ de bataille, et en *ambulance volante*, dont les voitures et les tentes se transportent sur le lieu même du combat.

M. le docteur Chenu, médecin principal d'armée en retraite, inspecteur général, directeur des ambulances auxiliaires, vient de publier, sous le titre d'Aperçu historique, statistique et clinique sur le service des ambulances et des hôpitaux de la Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer pendant la guerre de 1870-1871, un remarquable et volumineux Mémoire, où il rend compte de l'histoire médicale de cette désastreuse campagne. Cet éminent chirurgien était plus que toute autre personne, capable de mener à bien une aussi gigantesque entreprise. Ses publications antérieures sur la campagne de Crimée 1854-1856, sur la guerre d'Italie de 1859, ne permettent point de douter de sa haute compétence. Son expérience, sa connaissance profonde du service des ambulances, sa sagacité, son impartialité bien connue, sa grande situation médicale, le mettaient à même de faire le récit le mieux que personne de cette lamentable histoire.

Les réformes de nos jours ont porté sur les voitures, sur les caissons, sur tout ce qui concerne le mode de transport des blessés, qu'on a cherché à rendre le plus rapide et le plus doux possible; enfin sur la neutralisation des ambulances. Les infirmiers ne sont plus obligés, comme autrefois, d'abandonner le soin des blessés pour prendre les armes, pour les protéger contre les agressions de l'ennemi, et défendre en même temps leurs vie. Ils peuvent désormais exercer leur sublime ministère sans se préoccuper de combattre.

La dernière guerre a été terrible, et elle a montré combien, malgré les nombreuses améliorations réalisées, le service des ambulances est encore défectueux. Le personnel et le matériel ont été trouvés insuffisants. C'est qu'aussi toutes les prévisions ont été dépassées de la façon la plus effrayante. On peut se rendre compte des effroyables difficultés contre lesquelles nos chirurgiens et nos administrateurs ont eu à lutter, dès le commencement de la campagne, quand on voit, d'après les chiffres officiels, que le nombre des blessés français dépassait le 6 septembre, un mois après l'ouverture des hostilités, le chiffre de cinquante mille.

Deux faits importants ressortent de son ouvrage actuel. Le premier, c'est l'influence fatale, meurtrière de l'agglomération des blessés dans un même local; le second la nécessité de veiller à ce que les troupes en campagne jouissent d'une bonne hygiène et soient abondamment pourvues non seulement de vivres abondants, mais de vêtements chauds et de bonnes chaussures. Il résulte des statistiques recueillies par cet éminent chirurgien que trois cent trente neuf mille quatre cent vingt et un hommes de l'armée française (339,421) sont entrés aux ambulances et dans les hôpitaux, soit blessés par leurs chausses, soit malades et congelés parce qu'ils n'avaient que des chaussures et des vêtements insuffisants.

"Toute la force de l'infanterie, dit-il, est dans les jambes; il faut donc que le soldat ait une bonne et solide chaussure qui ne le gêne pas, ne le blesse pas, et dont les *semelles ne soient pas de carton*. Il faut multiplier les pointures. Quand un régiment de cavalerie doit se mettre en marche, on visite les pieds des chevaux, on rafraîchit la corne trop longue. Un régiment d'infanterie doit-il faire une étape, il faudrait s'occuper des pieds, les forcer de couper les durillons et les ongles trop longs, déviés et menaçant d'entrer dans les chairs."

Quant aux vêtements, l'exemple des Prussiens est à imiter; ils distribuaient des fourrures aux hommes de faction, et leurs soldats avaient des bas et des chemises de laine. Enfin, pour montrer combien on doit apporter de soins à la nourriture des soldats, M. le docteur Chenu formule cette maxime "l'art de vaincre est perdu sans l'art de subsister", qui, lorsqu'elle est méconnue des chefs d'armée, permet d'expliquer tous leurs revers. En effet, soumis en campagne aux fatigues d'une vie nomade et toujours laborieuse, le soldat ne peut les supporter qu'à la condition de recevoir chaque jour une nourriture saine et abondante; il ne peut donner une plus grande somme de travail que s'il a une ration quotidienne plus forte. Que la quantité de cette ration soit augmentée, qu'elle soit saine et variée, et l'on obtiendra chez le soldat la force physique et la force morale, la bonne santé et la bonne humeur. Il sera moins impressionné par les intempéries de saison, moins sujet aux erreurs pratiques qui ne peuvent s'expliquer que par une grande faiblesse d'esprit due à l'affaiblissement et aux souffrances du corps. Le blessé, cela va de soi, a impérieusement besoin d'une bonne et copieuse nourriture, d'une double ration de vin, de sérieux que pour réparer les pertes qu'il a faites lui une abondante suppuration.

M. le docteur Chenu a en fréquemment à employer les agents anesthésiques pour supprimer la douleur chez les blessés et procurer un sommeil bienfaisant, surtout à ceux dont les blessures étaient telles que l'art était impuissant à prolonger leur vie. Il n'a eu qu'à s'en louer, et il conseille à tous les chirurgiens de faire usage principalement des injections hypodermiques de chlorhydrate de morphine. Une minute suffit, de la petite seringue de Pravaz pour justifier sous la peau quelques gouttes du merveilleux calmant et enlever aux blessés tout sentiment de la douleur. Le docteur Sébastier, cité par M. Chenu, a, lui aussi, largement usé de cette méthode. Il avait coutume de passer toutes les soirs dans ses salles de blessés et faisait aux plus torturés sa distribution de sommeil. Tous, dit-il, appelaient de tous leurs vœux l'heure de la tournée d'injection. C'était pour eux l'heure de la délivrance. Un soldat allemand, cruellement mutilé, était la physionomie rayonnait de satisfaction en voyant arriver son tour, et auquel nous exprimions notre étonnement de tant de joie, nous répondit avec une sorte d'enthousiasme: *Das ist so schön!* Cela est si beau! N'est-ce pas beau, en effet, qu'arracher, pendant quelques heures, des malheureux à leurs épouvantables tortures, de leur procurer un repos nécessaire, de leur faire oublier leurs souffrances, le sentiment de leur situation, et de les plonger dans les douceurs délicieuses d'un sommeil calme et profond! N'est-ce pas une bonne réponse à faire à ceux qui dédaignent ou méprisent la médecine, sous le vain prétexte qu'elle se trompe quelquefois, et ne sait pas toujours guérir, que de lui montrer ce qu'elle fait chaque jour contre la douleur dont elle diminue dans la somme le pouvoir et l'empire! Savez-vous que le chloroforme, le chloral, la morphine, le bromure de potassium, le bromure de camphre, qui calment, diminuent ou suppriment totalement le sentiment de la douleur. A ceux qui lui dénient tout mouvement, tout progrès, la médecine répond, comme répondait Diogène le Cynique à Zénon, qui niait le mouvement: elle marche, elle progresse, tout prête à porter secours à ses détracteurs.

L'exploration des champs de bataille pendant la dernière guerre a permis de vérifier l'exactitude de certaines observations déjà faites, pendant la guerre de sécession, par les médecins américains, les docteurs John Britton et Neudurfer. Déjà sur les champs d'Inkermann et de l'Alma, les médecins militaires français avaient été frappés de la physionomie des soldats morts pendant l'action. Ils avaient remarqué avec étonnement que les traits de leurs visages avaient évidemment gardé l'expression des sentiments éprouvés au moment même de la mort. La physionomie était restée, pour ainsi dire, vivante et reflétait les sensations les plus diverses: celles du plaisir aussi bien que celles de la souffrance.

Brinton a observé des faits de rigidité cadavérique du même ordre, subite, foudroyante et persistant après la mort. Habituellement, lorsque celle-ci est survenue, il y a détente des muscles, les membres obéissent à l'action de la pesanteur et le visage prend une expression de calme et de tranquillité sereine tout à fait caractéristique. Mais il n'en est plus ainsi lorsque la mort survient tout à coup à la suite de coups de feu reçus à la tête, au cœur et à la colonne vertébrale.

Après la bataille d'Antietam, en 1862, Brinton vit un soldat dont la tête avait été traversée par une balle. Il était à moitié debout dans un fossé; un pied était fortement fixé sur le sol, l'autre un peu fléchi; le genou appuyait contre le bord du fossé. Il tenait le bras gauche étendu, la main cramponnée au parapet du retranchement établi devant ce fossé. A l'endroit où fut trouvé ce mort, le feu avait dû être d'une violence extraordinaire, car il y avait un énorme monceau de cadavres; beaucoup furent trouvés dans des attitudes particulières: les uns levaient en l'air leurs bras rigides; chez d'autres, c'étaient les jambes qui étaient élevées; d'autres, enfin, avaient le tronc penché en avant, dans une position fixe.

Le docteur américain cite encore d'autres faits analogues; mais le plus extraordinaire est le suivant: un groupe de cavaliers sudistes fut un jour surpris par des troupes du Nord. Ils étaient descendus de cheval et faisaient tranquillement la sieste. Au premier signe d'alarme, ils sautent à cheval, essuient une salve bien nourrie des nordistes et s'enfuient, à l'exception d'un seul, qui reste dans l'attitude d'un homme montant à cheval. Les fédérés accourent, le surprennent dans cette position et lui crient de se rendre. Point de réponse. On s'approche, il était mort et dans un état de rigidité complète. Il se tenait debout, le pied gauche dans l'étrier, le pied droit fixé à terre; la main gauche tenait la crinière du cheval, tandis que la main droite serrait la carabine dont la crosse était appuyée contre terre; la tête était tournée en arrière, regardant l'ennemi par-dessus l'épaule droite.

On eut beaucoup de peine à détacher la main gauche du licou ainsi que la main droite de la carabine; cette double opération terminée et le mort couché à terre, il resta encore dans la même position et tout le corps conserva sa rigidité. Deux balles l'avaient frappé simultanément, l'une à la tête, l'autre à la poitrine qu'il avait traversée de part en part. Quant au cheval, il était resté tranquille, attendant pour partir l'ordre de son cavalier.

Le docteur Rossbach de Wertzbourg a fait des observations aussi curieuses pendant le cours de la dernière guerre. Il vit nombre de morts français dans l'attitude du soldat qui charge son arme ou qui vise l'ennemi. Un cadavre horriblement mutilé (il avait toute la tête emportée sauf la mâchoire inférieure), était demi assis et demi couché et tenait, à la hauteur du visage absent, un gobelet d'étain. Le geste de la main était élégant et gracieux; le pouce et l'index suffisaient à maintenir la coupe encore pleine.

Ce chirurgien allemand constate que cette attitude persistait, bien que la mort remontât déjà à vingt-quatre heures au moment où il aperçut et releva ce cadavre. Enfin, un Allemand tenait une photographie devant ses yeux, afin de la contempler avant de mourir, et un autre appuyé sur son sac gardait dans sa main une viande qu'il disposait à placer sur sa bouche.

Après toutes ces observations et d'autres encore, il n'est pas possible de douter que la rigidité cadavérique ne puisse se manifester immédiatement après la mort pour continuer et conserver les contractions musculaires de la vie.

A quelle cause doit-on attribuer cette persistance des contractions vitales? Faut-il les rapporter exclusivement aux lésions des centres nerveux ainsi que le fait M. Brinton, ou chercher une autre explication? Le fait est là, positif, indéniable, c'est à des recherches et à des observations ultérieures qu'il faut s'en remettre pour avoir le véritable mot de l'énigme.

Quelles ont été les pertes de l'armée française pendant toute la campagne? M. le docteur Chenu n'ose point le dire avec certitude tant le nombre est effrayant. Il s'élèverait presque à cent cinquante mille hommes tués sur les champs de bataille ou morts à la suite de leurs blessures ou décimés par la maladie.

Quant aux blessés et malades, je trouve le tableau suivant:

Blessés avec renseignements individuels	82,861
sans renseignements certains ou suffisants	46,201
Plaies de marche (chaussures)	11,421
Malades et congelés (chaussures et vêtements insuffisants)	129,000
	470,421

Quatre cent soixante-dix mille hommes mis hors de combat. Voilà le bilan de cette guerre fatale.

On ne saurait trop s'élever contre les avocats incapables qui, en dépit du sens commun, firent la guerre à outrance, lancèrent contre des troupes aguerries, bien nourries, bien vêtues, des soldats improvisés, qui n'avaient pas à manger tous les jours, qui, sans souliers et vêtus de pantalons de toile, devaient au plus fort de l'hiver faire des marches forcées dans la neige et dormir sur la terre glacée. Qu'on s'étonne si dans ces conditions trois cent trente-neuf mille hommes furent forcés d'entrer aux ambulances!

M. le docteur Chenu passe en revue toutes les blessures reçues, à la tête, aux mains, aux bras, à la poitrine, au ventre, aux cuisses, aux jambes et aux pieds, ainsi que toutes les opérations qui ont été la conséquence. Les médecins militaires trouveront là des renseignements précieux, mais qui ne seraient pas de mise ici. Je n'en retiendrai que ce qui a rapport au degré de gravité de la blessure faite par une balle prussienne, une balle de chassepot ou d'un fusil à tabatière. De ces engins celui qui fait la blessure la plus compliquée, c'est la balle du fusil chassepot. Il lui arrive, non pas toujours, mais souvent de parcourir dans les tissus un trajet sinueux. Il n'en est pas de même des autres, qui suivent généralement une ligne droite, de sorte que les trous d'entrée et de sortie de la balle se correspondent. Pour la balle du chassepot le trou de sortie est hors de toute proportion avec le trou d'entrée; tandis que celui-ci est petit et presque invisible, l'autre est énorme et les muscles font saillie au dehors comme s'ils avaient été poussés au dehors par une explosion interne.

Quant aux balles explosibles, il est avéré que les Prussiens en ont fait usage au moins dans la journée de Saint-Privat. Plusieurs blessures reçues à cette bataille présentaient un aspect extraordinaire et des désordres qui ne pouvaient s'expliquer autrement. Toutefois, le doute était permis jusqu'à ce qu'on eut trouvé une balle explosible intacte et qu'on eut pu examiner comment elle était constituée. Le docteur Bretnaker, médecin civil à Moyeuvre, fit cesser toute hésitation à cet égard, en produisant le projectile, dont la description suit, ramassé par lui sur le champ de bataille du 18 août. C'est une balle en plomb, de forme cylindro-conique et d'un calibre à peu près égal à celui de la balle Chassepot; elle porte sur la partie cylindrique trois rainures circulaires placées parallèlement à 2 millimètres l'une de l'autre; elle mesure en hauteur 12 millimètres à sa partie cylindrique, 8 à la partie conique et 9 au diamètre de la base. Cette base est creusée au centre par un canal dans lequel s'engage un tube cylindrique qui se dirige suivant l'axe du projectile et pénètre jusqu'à la pointe. Tout l'intérieur de ce cylindre était rempli d'une matière inflammable.

Tel est, d'après le docteur Bertrand, médecin-major, la constitution des balles explosibles, dont les Prussiens firent usage non-seulement à Saint-Privat, mais encore dans d'autres combats, à l'Hay, le 30 septembre, par exemple.

Il arrive parfois que les balles suivent une route singulière. M. le docteur Chenu cite un officier chez lequel une balle prussienne, pénétrant dans les narines, fut rejetée par la bouche, sans qu'il en résultât pour lui d'autre inconvénient qu'un léger saignement de nez. Il avait eu quelque sorte renifié la balle.

Enfin, il ressort de l'ensemble des documents recueillis par M. le docteur Chenu, que la Société de secours aux blessés a rendu de grands services pendant la guerre, et qu'elle est appelée à en rendre de plus grands et de plus nombreux par la suite. Elle a mis en évidence l'excellence des petits hôpitaux et leur supériorité manifeste sur les grandes agglomérations de blessés, dont l'influence pernicieuse tue plus vite et plus sûrement que les balles et les obus ennemis.

On ne saurait trop louer l'éminent chirurgien d'avoir mis au jour un aussi excellent ouvrage, où l'on trouvera, en même temps qu'une statistique aussi complète et aussi exacte que possible, des indications et des observations précieuses sur le traitement des plaies de guerre, sur les opérations qu'elles exigent et les méthodes médicales et chirurgicales les plus sûres et les plus efficaces. C'est là un magnifique monument élevé à la science et au dévouement des médecins et chirurgiens français et étrangers, civils et militaires, qui ont consacré toutes leurs forces et leurs talents à donner leurs soins à nos malheureux soldats.

L. CHARMOLUE.

—Une drôlerie du *Charivari*.

Nul n'est censé ignorer la loi est un sérieux axiome de droit.

Afin de concourir pour sa part à la grande tâche de l'instruction obligatoire, un juge de paix de France a ouvert des cours gratuits dans lesquels il commente devant les paysans certains articles de la *Gazette des Tribunaux*, en mettant les décisions de la justice à la portée de ses rustiques auditeurs.

Un rural a eu son mot:

—Si jamais je me décide à flanquer une roulée à mon voisin Pierre, a-t-il dit, *je ne la préméditerai pas.*

FEUILLETON.

LES AVENTURES DU CHEVALIER D'EON.

CINQUIEME PARTIE.

LE TREBUCHET.

CHAPITRE PREMIER.

(Suite.)

La fatigue ayant en effet produit un moment de silence, le Grand Thomas prit la parole en ces termes, qui perdront de leur effet malheureusement, puisque rien ne peut rendre les regards, les gestes, la pantomime enfin dont ils étaient accompagnés.

—Non, mes amis, dit-il, vous me flattez, le titre de gros me suffit.

Et il frappa un coup sec sur son abdomen rebondi comme celui d'un magot de la Chine.

—Vive le Gros-Thomas! vociféra la foule obéissante; car cet homme la tenait sous le charme, la fascinait par le prestige de l'aplomb, le charme de cette jovialité narquoise que le peuple parisien (et Paris était ce soir-là à Versailles) prise tant.

—Oui, mes amis, et même mes ennemis, si j'en ai, continua le Gros-Thomas, c'est moi qui m'arrachant pour aujourd'hui aux délices du voisinage d'Henri IV, agréable et flatteur, mais un peu monotone, en raison de l'absence de toute conversation, c'est moi qui viens du Pont-Neuf, fidèle à la tradition paternelle, pour me divertir un brin en famille avec les badauds mes sujets et les ribauds mes enfants, et célébrer avec eux un auguste salut et ma propre guérison; car j'ai été malade, comme vous savez, pour faire comme tout le monde, et n'humilier personne. Et grâce aux médecins que je n'ai pas pris, me voici sur pied, prêt à inonder de prospectus et de bonbons à la thériaque les populations idolâtres dont vous voyez un échantillon dans ces enthousiastes, à cinq livres la nuit, attelés spontanément à mon char.

Et le Gros-Thomas, dans ce discours improvisé évidemment comme une conversation, et qui s'accrochait comme elle à la première idée qui naissait pour sauter de là à une autre sans trop s'inquiéter de la transition, le Gros-Thomas montra du doigt les valets mercenaires attachés aux brancards de son char de triomphe, de l'air olympien d'un Jupiter montrant aux dieux les Titans enchaînés à ses pieds.

Puis il reprit, comme pour répondre à une question qu'il s'adressait à lui-même au nom de son auditoire:

—J'aurais dû faire une entrée équestre. Cela était dû comme tout le reste; mais on m'a fait observer que je trouverais point de cheval assez robuste pour traîner le poids de ma science, et que, d'ailleurs, le plancher de céans n'est plus très solide depuis le tremblement de terre de Lisbonne. J'ai donc dû venir tout simplement, mes amis, vous faire une visite plus familière et fêter avec vous, en vous couvrant de bienfaits gratuits, les bonnes nouvelles que nous ne recevons pas du théâtre de la guerre. Mais pas de nouvelles, bonnes nouvelles, comme dit le proverbe.

Donc, suivant la coutume héréditaire de ma maison, où, de père en fils, on suce avec le lait et le vin l'amour du roi, de la reine et des princes, le respect de monseigneur le chancelier, de monsieur le lieutenant de police, de monsieur le lieutenant criminel, sans oublier monsieur le prévôt des marchands, monsieur le gouverneur de la Bastille, messieurs les commandants du guet à pied et à cheval, et MM. Bontemps et Levasseur, directeurs de l'Opéra, je viens me féliciter avec vous de la prochaine victoire que ne manquera pas de remporter notre brave armée et célébrer d'avance le nouveau rejeton que monseigneur le Dauphin, que Dieu garde! voudra bien accorder à l'amour des Français. Ce ne sont pas les enfants qui nous manquent, ce sont les hommes; mais pour faire des hommes, il faut d'abord des enfants. Qui veut la fin, veut les moyens.

Ergo donc, messieurs les Athéniens de Paris et de la banlieue, réjouissons-nous, comme si nous en avions sujet. *Gaudeamus igitur.* Déboutonnons-nous les jambes, ce qui est très hygiénique après un bon dîner, car il n'est personne ici qui n'ait point dîné, je suppose, et faisons notre digestion en mesure.

Puis s'adressant à des interlocuteurs absents et imaginaires, mais auxquels sa mimique prêtait une sorte de réalité et de vie:

—Approchez, Télémaque, poursuivit le charlatan, qui ce grisait peu à peu de sa verve et de son succès, et apprenez comment on salue les nymphes de Calypso et comment on *fagotte* à l'espalier de MM les sujets de la danse. Avancez, Mentor, et enseignez à M. votre élève, par votre exemple, le chemin de la vertu et l'art de gagner au noble jeu de pharaon.

Et maintenant largesse au peuple le plus spirituel de la terre, quand il n'en est pas le plus sot!

En même temps, le Gros-Thomas aspergea ses plus proches voisins d'une pluie de dragées puisées par lui dans une des vastes poches de son habit rouge, et que les favorisés se disputaient en se culbutant et en riant.

—Nargue, continua-t-il, de tout souci politique, académique, stratégique, encyclopédique. Noël! Noël! La Faculté elle-même est aujourd'hui ma commère, et je triompherai avec un comme aux gabelles! Monsieur, mon grand-basset et il se tourna vers le grave dipie, à figure de Gilles, qui portait sur son dos une sorte de fontaine enveloppée de rubans, qu'il retourna prestement sur son estomac pour obéir à l'injonction de son souverain, tournez le robinet et versez dans la coupe de mes ancêtres quelques gouttes de cette infusion aphrodisiaque, vulgairement appelée jus d'Aï. Que je boive à la santé de tous ces braves idiots qui m'environnent et s'ennuient avec tant de conscience qu'ils paraissent s'amuser. Hérault no 1, réveillez ce profane qui ronfle là-bas sans vergogne, et qu'on lui dise que mademoiselle sa femme est sortie avec son premier garçon.

Le Gros-Thomas profita de l'accès d'hilarité provoqué par cette injonction, pour boire une rasade et reprendre haleine. Puis plongeant chaque fois la main dans un coffre surmonté de deux cornes d'abondance placé devant lui, et gravement ouvert:

—Tiens, mon brave La Ramée, cria-t-il, voici de la cire vierge pour donner à tes moustaches le brillant et la longueur de ton épée. Et vous, Manon, Toinon, Louison, Frétillon, voici de la poudre de perlimpinpin pour jeter aux yeux jaloux. Une pincée suffit pour aveugler un créancier; il en faut deux pour un exempt. Voici de l'orviétan de Bergame; voilà du vinaigre des quatre-voleurs pour quand on se trouve mal; voilà une cuisse de dindon pour quand on se trouve mieux. Voici de l'essence de roses d'Orient fabriquée à Provins, des pastilles du sérail pour corriger l'odeur nauséabonde que laisse après lui le recor, de la corde de pendu pour les gens mal dans leurs affaires, de la chandelle d'Arras pour les personnes avides de lumières. On peut s'en servir aussi avec succès pour les frictions. Qui veut de l'eau de la reine de Hongrie, de la pâte d'esquibach, de la pommade contre les remords et les corps aux pieds? Qui veut de l'encre de la petite vertu, le portrait de Ramponneau, le grand homme du jour, une ode au Carême, couronnée d'un souci par l'Académie des Jeux Floraux? Parlez, faites-vous servir, et ne vous laissez pas marcher sur les pieds, car mon équipage va se remettre en marche. Allons, maintenant, laissez-moi passer, aimable canaille, afin que je puisse aller aux étages supérieurs, exercer dans les loges qui voudront bien m'honorer de leur confiance, une industrie malhonnête mais patentée.

Une triple salve d'applaudissements accueillit cette humoristique harangue; puis, sur un signe du chef d'orchestre, les flûtes et les violons recommencèrent à roucouler de plus belle, et la plus grande partie de la salle se livra de nouveau aux ébats d'un branle échevelé, ou plutôt d'une sorte de pot-pourri chorégraphique où toutes les danses du temps figuraient par quelque trait de parodie, depuis les graves saluts du menuet jusqu'aux tordions grivois de la gigue.

Pendant ce temps, le gros Thomas avait arrêté son char à l'entrée du couloir conduisant au corridor circulaire sur lequel s'ouvrait les loges, et il en était descendu, attendant le résultat des pourparlers entamés par son maître des cérémonies avec la loge royale, dont il sollicitait l'accès.

A la question qui lui fut posée à cet égard, Louis XV, qui avait beaucoup ri et même applaudi dans la pénombre de ce réduit où il voyait sans être vu, répondit sans se faire trop prier:

—Qu'on laisse approcher ce drôle. Il est ivre d'esprit. Il m'amuse, et je ne m'amuse pas tous les jours. Duc, ajouta-t-il, en se tournant vers le duc d'Ayen, vous qui êtes un faiseur d'épigrammes, je vous charge d'introduire ce basochien déguisé qui a presque autant de malice que vous.

Le duc malin et un peu bossu étant sorti en souriant pour exécuter cet ordre, le roi continua en s'adressant à Mme de Pompadour:

—Venez çà, marquise, et constatons de nos oreilles et de nos yeux que ce bon peuple n'est pas aussi malheureux que le donnent à entendre MM. les économistes, puisqu'il rit à gorge déployée et boit à tire-la-rigot.

Et vous, messieurs, acheva le roi en remettant son masque et en enveloppant toutes les personnes présentes dans cette recommandation, motus sur les titres et qualités. Qu'on cèle au bon apôtre à qui il a affaire, et qu'il n'ait point à se gêner. Je veux que de temps en temps on ait au moins, le mardi-gras, le droit de tout dire. Il y a quelque profit à tenir compte de ces saillies carnavalesques. Ce n'est guère qu'ainsi que j'apprends quand il est temps de changer de ministres.

Louis XV fit à mi-voix seulement cette dernière réflexion, que M. de Choiseul cependant entendit et qui illumina d'une ambitieuse espérance son intelligent visage.

Il était accompagné de son grand-tisanier et de son grand-pâtissier, dans lesquels, malgré la perspicacité de la haine et de la crainte, M. de Valcroissant lui-même ne retrouva rien de la figure, de la physionomie, de l'allure de deux personnages avec lesquels il ne devait point se soucier d'avoir maille à partir, Douglas et Bourgogne, imperméablement grimés, maquillés, postichés, et méconnaissables pour l'œil même d'un ennemi.

Encore moins devina-t-il, sous la perruque ardente, le visage enfariné et carminé du Gros-Thomas, sous le costume étrange qu'il avait revêtu et dans la voix artificielle qu'il s'était faite cet endiablé chevalier d'Eon. Celui-ci jubilait intérieurement du succès de son stratagème, grâce auquel il se trouvait à la fois en présence de trois personnes qu'il se fût évertué en vain, pendant un mois peut-être, à voir séparément: le roi, la marquise de Pompadour, Valcroissant.

Après avoir de nouveau salué l'assistance, qui s'était lassée du bruit et des inspirations de la salle en abaissant la grille et en tirant les rideaux de la loge, le Gros-Thomas se présenta en ces termes, dignes de son premier et macaronique discours.

—Le Gros-Thomas, pour ceux que son titre de grand pourrait gêner, successeur et même fils de son père, rival victorieux de Cormier, de Carmeline et Maturas du noble art de traiter la mâchoire humaine, à tous présents et à venir, salut! Salut à cette illustre compagnie, que je ne connais pas. Je demande au plus qualifié de céans la permission de continuer ici un petit métier qui ne m'enrichira pas, car je le fais pour rien. Mais, ayant à mon service l'art de la transfusion du plomb en argent, du cuivre en or, et de la transmutation du plus vulgaire chiffon de papier en action de la Compagnie des Indes, possesseur de nombreux châteaux en Espagne et d'incommensurables domaines dans la lune, je suis libre de ne songer qu'à mon plaisir et à celui des autres, en me montrant le plus libéral des potentats. Car je paie mes sujets, au lieu d'être payé par eux. Aussi, partout où je passe, suis-je couvert d'acclamations, ce qui prouve que la popularité ne se donne pas. Mais aujourd'hui, largesse à tous, petits et grands! Qu'on se presse, car demain, sur le Pont-Neuf, à l'ombre du cheval de bronze, je reprendrai mon petit commerce d'onguents, d'ingrédients, et je continuerai d'arracher les dents sans douleur, mais non sans argent, aux Philistins des deux rives de la Seine.

(*A continuer.*)

VAPEURS

Le Lac.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer du marcheur et à basse pression

CAMELIA,

Capitaine Hanover,

partira, pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncté, pour Covington. Retour: il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 6 heures du matin; Madisonville tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera positivement pas retardé après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewisbourg, le Camelia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent.

15 mai — Aux Nos 18 et 20 rue de l'Union.

Vicksbourg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine,
J. F. Muse, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis' Bend, comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 117 Commune et HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

Bateau Régulier du Grand Ecore.

Départ tous les MARDIS, à 5 heures P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Pembrooke, la rivière aux Cannes, Alexandrie, débarcadères Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,

FLETA,

capitaine M. C. Mitchell, commis Jos. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Fleta" sera remplacé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour fret ou passage, s'adresser à LORD & MCPEAKE, Agents.

28 juillet—3m — No. 64 de la rue du Camp.

Compagnie de Paquebots du peuple—La Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore.

Départ, tous les VENDREDIS, à 5 heures P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Pembrooke, la rivière aux Cannes, Alexandrie, débarcadères Newman et Barbin et tous les ports intermédiaires de la rivière Rouge. Le bateau à vapeur, de premier ordre, d'un faible tirant d'eau,

GARRY OWEN,

Capitaine Jno Heinz, Commis, Wm. Culbertson.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LORD & MCPEAKE, No. 64 de la rue du Camp.

15 oct

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis 5 h. P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmsport, Chenyville, l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,

H. H. Broad, capitaine

J. F. Schmidt, commis,

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans, comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les atterrages du Bayou des Glaises, le Bayou Courtableau, sans jonction avec le bateau A. Mannie de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 104 de la rue de la Commune.

5 août—3m.

Pour les Attakapas et l'Atchafalaya

Départ, MERCREDI, 4 nov., à 5 heures P. M.

Pour Simmsport, Chenyville et tous les débarcadères sur la rivière Atchafalaya, le Bayou Chêne, Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nlle Ibérie, Pointe-Pelée, St-Martinville et tous les débarcadères du Bayou Teche. Le bateau à vapeur, d'un faible tirant d'eau

IDA,

Capt. J. P. FORGAY, A. MEYNIER, Commis.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No 4 de la rue Tchoupitoulas.

1 nov—3t.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la Côte, de Baton Rouge et de Plaquemine de Wall.

DEPART tous les LUNDIS à 5 heures P. M., et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à dater du VENDREDI, 2 octobre. Le bateau à vapeur

B. L. HODGE,

Capitaine V. B. Darsam, Commis, F. Bergeron et J. A. Comstock.

Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 20 de la rue Conti.

Pour la Côte, Bâton-Rouge et Grosse Tête Landing.

Le bateau à vapeur St JOHN, capt. Jas. F. McElroy commis, Allen Isnel, et S. Heno

part de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi. Retour: il quitte Plaquemine tous les JEUDIS et DIMANCHES soir. Il part de Donaldsonville et descend la côte, le jour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No. 20 de la rue Conti.

14mai—6m

Pour Bayou Goula.

Trois voyages par semaine.

SELMA.

A. DUGAS, capitaine.
A. Meynier, commis.

Commençant son service régulier le 15 octobre prochain.

Jours de départ tous les MARDIS et JEUDIS à midi et tous les DIMANCHES matins à 8 heures. Ses jours de retour à la Nouvelle-Orléans sont les MERCREDIS, VENDREDIS et LUNDIS en plein jour.

Paquebot de la Côte et de Lafourche.

A dater du MERCREDI, 3 novembre.

Trois fois la semaine. Pour la côte et Lafourche.

Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine J. F. Aucoin,
Commis P. A. Charlet.

Part de la Nouvelle-Orléans le DIMANCHE, à 5 heures du matin, le MARDI, à midi, et le JEUDI, à midi.

Retour: il partira de Donaldsonville le LUNDI matin, le MERCREDI matin et le VENDREDI matin, il descendra la côte le jour.

1juillet—1m

Le bateau à vapeur

LIZZIE HOPKINS,

Capt. N. Z. Dupuis; commis, M. H. Landry.

Part de la Nouvelle-Orléans, le LUNDI, à 5 heures P. M., le VENDREDI, à 10 heures A. M. à dater du LUNDI, 2 novembre. Retour: il partira de Donaldsonville le MERCREDI, à midi, et le DIMANCHE matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. RIVET, No 20 rue Conti.

Paquebot Régulier de la côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les JEUDIS et LUNDIS à 5 P. M.

SEMINOLE,

Capitaine Joe Dalferes; pour tous les atterrages de la côte jusqu'à Donaldsonville, et du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage s'adresser à bord.

Ce paquebot commencera son service régulier le LUNDI 26 courant.

Pour la Côte au-dessus de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine A. J. Ruiz; commis J. L. Boyd et Jno. Reynaud, partira de la Nouvelle-Orléans, à dater du MARDI, 22 septembre 1874, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES, pendant le jour.

Pour la Côte,—au dessous de la ville.—Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 10 heures du matin.

Pour les Forts, la Station de la Quarantaine, Buras, toutes les habitations et tous les débarcadères. Le bateau à vapeur EMPIRE, neuf et fin marcheur, capt. A. F. Jeanfreau, Commis, J. O. Trinouille, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il sera de retour à la Nlle-Orléans tous les LUNDIS et JEUDIS, vers trois heures de l'après-midi.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. HERNANDEZ & CO.

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL.

No. 23 rue Baronne,

J. L. GUBERNATOR, Président.

M. RENNER, caissier.

Les dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les [illegible]

Tous les dépôts sont payables sur demande.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront de la Jetée No. 50, Rivière du Nord—

SAINT-LAURENT, Rocheux, Samedi, 17 octobre.
VILLE-DE-PARIS, Danré, samedi, 31 octobre.
PEREIRE, Sarmont, samedi, 14 novembre.
FRANCE, Trudelle, samedi, 28 novembre.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125 | Seconde cabine, $65.

Billets d'excursion à prix réduits.

Installation parfaite pour quelques passagers d'entrepont à $30.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent et prennent les steamers de cette ligne évitent les fâcheux inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en économisant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEO. MACKENZIE, Agent, 55, Broadway, New-York.
L. GRAND, Agent, Coin des rues Gallier et Conti, N. O.

LIGNE DE STEAMERS DU HAVRE — ET DE LA — NOUVELLE-ORLEANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO, — CASTELLAR,
PELAYO, — CORTES,
RIVERA, — COLON,
QUEVEDO, — (Dernier en construction).

Ils passent la barre en tout temps, sans retard. Pour fret ou passage (excellente aménagements, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à

F. INGATE, agent,
No 14 de la rue de l'Union,
Nouvelle-Orléans.

STEAMERS—LIVERPOOL Ligne d'Etat.

Le [illegible] la barre ils sont évités par les bateaux d'Etat.

Tous les steamers de cette ligne sont neufs, solides, construits spécialement pour le commerce de la Nouvelle-Orléans, d'une grande puissance et d'une grande vitesse; ils sont commandés par les marins les plus habiles et les plus prudents. Il y a des chirurgiens et des femmes de chambres expérimentés sur chacun d'eux et on n'a rien négligé pour assurer le confort de tous les passagers.

STATE OF LOUISIANA, 2500 tonneaux, Lieut. Johnson, R. N. R.
STATE OF MINNESOTA, 2500 tonneaux, Lieut. George Moodie, R. N. R.
STATE OF ALABAMA, 2500 tonneaux, capt. D. Flint.
STATE OF VIRGINIA, 2500 tonneaux, capt. Moodie
STATE OF PENNSYLVANIA, 2500 tonneaux, capt. Knight
STATE OF GEORGIA, 2500 tonneaux, capt. L. Cooper
STATE OF NEVADA, 2500 tonneaux, cap. Braes.
STATE OF FLORIDA, 2500
STATE OF INDIANA, 2500 capt. Sadler.

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Elle vend des billets de retour (bons pour douze mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Des billets d'immigrants (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici.

Elle donne des connaissements pour Brême, Hambourg, le Hâvre, Anvers, Rotterdam, Gênes et d'autres points bien connus.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer

STATE OF LOUISIANA,

partira de son quai, poteau 23, Troisième district, vis-à-vis du Liverpool Bonded warehouse, le 1874.

N. B.—Les steamers de cette ligne partent aux lieux indiqués.

Prix du passage de la Nouvelle-Orléans aux ports ci-dessous mentionnés:

	Salon.	Interm.	Entr.
Liverpool, Glasgow, Belfast, Queenstown, Londonderry, Le Havre, Hambourg, Anvers, Rotterdam, Paris, Brême, Manheim, Norvège, Suède, Danemark	$125		

De la Nouvelle-Orléans à Glasgow, Belfast via New York par chemin de fer tout le temps de la N. O. & N. Y.

Les voyageurs partiront de la Nouvelle-Orléans du pied de la rue du Canal, à 1 heure de l'après-midi, le SAMEDI 24 oct. et prendront à New York, le steamer "State of VIRGINIA", qui part de New-York, le MERCREDI, 28 octobre à midi.

N. B.—Les voyageurs qui prendront cette route éviteront les désagréments, les fonds et le retard à New-York.

Prix du passage (y compris le billet de chemin de fer pour New-York) à

	salon.	2e cabine.	Entr.
Belfast, Glasgow	$110		
Liverpool, Londonderry	$110	$90	$45

La compagnie vend, à bas prix, des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande et de l'Europe;

Les billets—bons pour douze mois—de la Nouvelle-Orléans à Liverpool—aller et retour—à $200 le billet, pour Liverpool, directement, via New-York et vice versa—aller et retour—à $200 le billet.

Les prix sont basés sur la monnaie courante des Etats-Unis. Moitié prix pour les enfants âgés de deux à douze ans.

A. K. MILLER & CO., Agents,
Au No. 25 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier

Départ:

	De Brême	De la Nlle-Orléans
Frankfurt	21 sept.	29 oct.
Strassburg	5 oct.	2 nov.
Hannover	2 nov.	1 déc.
Geo. Werder		
Frankfurt	1 déc.	1 janv.
Strassburg	15	27
Koeln	29	

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

Et partant de Brême, les steamers toucheront au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils toucheront à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et la fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans;

Chambres — $100 en or.
Entrepont — $

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres — $100 en or.
Entrepont — $

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres — $50 en or.
Entrepont — 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les consignés.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,

8 août—1an — Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants

KNICKERBOCKER
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES.

Le steamer

CORTES,

Nickerson, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, SAMEDI, 7 novembre, à 8 A. M.

Passage — $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
mai—1an — Rue Carondelet, No 45.

The Freedmen's Savings & Trust Co.

CAISSE D'EPARGNES.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLEANS,

No 182, Rue du Canal,

HEURES DE BANQUE:

De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les samedis soirs, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.

Un intérêt est alloué sur les dépôts.

C. D. STURDEVANT, Caissier. — HENRY BAGAS, Assist.-Caissier.

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque.

AGENTS DE L'ABEILLE:

M. JUST COMBS, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.

J. LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

GEO. L. MAYER, Maître-de-poste à Marksville paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.

M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.

M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-poste Plaquemines, paroisse Iberville.

J. MILLET, à Franklin, paroisse Ste-Marie.

ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.

VALERY THIBODEAU, Post-Bar

A. DURIO, Arnaudville.

M. PETETIN, Grand-Coteau.

ADRIEN GONSOULIN, Pouce-Fable.

F. F. REBEAU, à la Pagne-Chaquee.

A. NEVEU, Vermillonville.

LAURENT CHERI, Plaquemines (Iberville).

A. BOYER, Maressauville (Avoyelles).

R. RICULFI, Houma (Terrebonne).

SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jeanerette (Teche).

WM. HUDSON, à Jonesville,

EDGAR DELERY, Baie St-Louis, (Miss.)

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[illegible]

On and after May 27, 1874.

Trains leave depot foot Canal street as follows.

EXPRESS AND MAIL, DAILY, at 8 a.m.

COAST ACCOMMODATION TRAIN, (Sunday only) at 3 p. m.

Through night express daily, at 4 p. m.

Coast Accommodation (Monday only) at the 6 a. m.

Express and Mail daily at 3 p. m.

Through night Express, daily at 11 49 p. m.

The 4 p. m. express train will stop only at regular telegraph stations between this city and Ocean Springs.

This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Louisville, St. Louis and Chicago.

Office corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.

H. P. SHUTE, General Passenger Agent.

S. H. SCRANTON, General Superintendent.

LIGNE DE MOBILE.

[illegible]

A partir du 21 Mai 1874.

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal comme suit:

EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS à 8 heures.

TRAIN D'AGRÉMENT POUR LES VILLES DE BAINS, (le samedi seulement) à 3 p. m.

Express du soir tous les jours à 4 heures p. m.

Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans.

Train d'agrément, (le lundi seulement) à 6 A. M.

Express et malle, tous les jours, à 3 h. P. M.

Express du soir, tous les jours à 11 49 h. p. m.

Le train express de 4 h. p. m. ne s'arrêtera qu'aux stations télégraphiques régulières entre la Nlle-Orléans et Ocean Springs.

C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, St. Louis et Chicago.

Bureaux, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hôtel.

H. P. SHUTE, Agent-Général pour les passages.

S. H. SCRANTON, Surintendant-Général.

[illegible]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit: (Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

DEPARTS.		ARRIVEES.	
Express	7.30 A. M.	Express	[illegible]
Malle	5.00 P. M.	Malle	[illegible]

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A St LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, Directeur-Général.

[illegible]

New Orleans, St. Louis & Chicago R.R.Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

DEPART.		ARRIVE.	
Express	7.30 A. M.	Express	5.00 P. M.
Mail	5.00 P. M.	Mail	9.00 A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST LOUIS CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, General Manager.

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "Franklin dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Excursion au lac—aller et retour, le même jour....25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans.....15 cents.

Pour la station de Gentilly 15 cents pour aller et autant pour le retour.

Du pont de la ville.			Départs du Lac.		
6 heures A. M.			7 heures A. M.		
[illegible]					

Les dimanches un train partira toutes les heures dès 2 heures de l'après-midi.

Les passagers qui désirent s'arrêter Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

S. H. SCRANTON, Surintendant-général.

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA

Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

Le FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 7½ heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Thibodeauville et Lockport, sera transporté par chars et bateaux à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Tèche, au-delà de Brashear, seront réduits.

Pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points de l'Ouest peuvent être faits avant l'expédition, avec Thomas A. Hoggers, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance, comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets de "réexpédition" seront accordés à ceux qui expédient veulent que ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 5 heures, le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.

Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.

CHS. A. WHITNEY & CO., Agents.

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DE LA — Nouvelle-Orléans,

Au coin des rues Canal et Camp.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes de l'année expirée le 31 Décembre 1

Sur les risques d'incendie	$414,485 66	
Sur les risques de mer	109,150 66	
Sur les risques de rivières	45,874 55	
Total des primes		$569,510 94
En moins—primes non expirées le 31 décembre 1873	$180,826 61	
En moins—Primes non bornées	21,770 66	
		$347,022 51
Montant net des primes		$361,878 ...
Réassurances	$40,565 22	
Pertes par le feu $168,000 00		
Pertes sur mer	67,372 63	
Pertes sur rivière	8,774 91	$288,017 04
Dépenses, taxes, etc.	37,081 45	
Commissions des affaires d'agences	7,708 87	
Réduction (rebate) aux assurés, &c.	20,775 42	
Intérêt semi-annuel sur le capital		
Cinq pour cent payé en août 1873	$25,000 00	
Cinq pour cent payable en février 1874	25,000 00	50,000
Réservé pour réclamations non réglées		$ 3,251

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	$ 65,467 16
Billets à recevoir, pour primes	15,077 16
Bonds de la ville et autres bonds	125,000 00
Actions de la Compagnie du gaz et autres	67,254 00
Billets en garantie et billets hypothécaires	258,778 00
Primes en voie de recouvrement	103,290 00
Comptes en suspens	3,500
Primes d'agences pour décembre	11,602 32
Mandats	6,700
Recouvrés	4,604
Louisiana Cotton Factory	3,870
Propriété au coin des rues Canal et Camp	75,000 77
Autres propriétés foncières	31,062 30
Dû par les Compagnies d'assurances	7,050 76
	$774,804 77
Dépréciation	67,260 00
Valeur sur le marché, au comptant	$679,544 00

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Risques non expirés	180,826 61
Intérêt sur le capital, dû en février	25,000 00
Intérêts et dividendes non collectés	11,115 15
Billets à payer	3,150
Réclamations non réglées	3,251 7
Réserve de 5 1/2 pour cent sur les pertes	15,145 07

L'état, qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé sous serment, par devant moi, ce 3 de janvier A. D. 1874.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Au No 149 de la rue Gravier, Nlle-Orléans

Le dividende—intérêt semi-annuel de cinq pour cent, dû le premier lundi de février, sera payé aux actionnaires à partir de la dite date.

DIRECTEURS:

Geo Urquhart, — M. Payne,
H. Gally, — [illegible]
S. W. Sebenck, — Aug. Reichard,
T. [illegible], — E. Miltenberger,
A. Schreiber, — W. B. Schmidt,
Chas. Lafitte, — J. Tuyes.

AUX MAITRES DE POSTE.

Les Maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'Abeille (édition quotidienne, $16 par an; édition hebdomadaire, $3). Nous les prévenons [illegible]

MAISON ETABLIE EN 1865.

Dépôt des Moulins à Coton "Eagle"

— ET DE —

MACHINES DE TOUTE SORTE

— DE —

W. L. CUSHING,

Au No 61 de la rue St-Charles, coin Gravier, Nouvelle-Orléans.

Le plus grand et le meilleur assortiment de Machines de toute sorte qu'il y ait au Sud se trouve prêt pour livraison immédiate au Dépôt de Machines de W. L. CUSHING, au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans. Comme M. Cushing est l'Agent des plus grands et des plus recommandables fabricants de ce pays, toutes les Machines sortant de ses magasins sont entièrement garanties sous tous les rapports. L'attention spéciale des Planteurs est appelée sur le fait que le meilleur MOULIN A COTON qui existe et les meilleurs APPAREIL A SUCRE, les meilleures CHAUDIERES A SUCRE et les meilleures MACHINES A VAPEUR sont vendues par cette maison. Son assortiment en ARBRES DE COUCHE, POULIES, COUSSINETS et MANCHONS d'Arbre de Couche, est le plus grand qu'on puisse trouver aux Etats-Unis.

Les Marchands de la Commission qui voudraient agir comme agents de la maison recevront les commissions les plus libérales.

Aux dernières Foires de l'Etat, les Prix suivants—les plus remarquables qui aient jamais été décernés, ont été décernés à l'Agence Cushing:

Médaille en or pour la meilleure Machine à Vapeur Stationnaire.

Médaille en or pour les meilleurs Moulins à Sucre.

Médaille en or pour le meilleur Evaporateur de Sucre.

Premier Prix pour les meilleurs Coussinets (Head Blocks) de Moulin à scie.

Premier Prix pour la meilleure Machine à Fourcher.

Premier Prix pour le meilleur Moulin à Maïs.
Premier Prix pour le meilleur Moulin à Coton.
Premier Prix pour la meilleure Presse à Coton.
Premier Prix pour la meilleure Vis à Coton de Newell.

Premier Prix pour la meilleure Bouilloire pour Machine à Vapeur.

Premier Prix pour les meilleures Poulies.

Premier Prix pour les meilleurs Arbres de Couche (Shafts).

Premier Prix pour les meilleurs Manchons d'Arbres de Couche (Couplings).

Premier Prix pour les meilleurs Coussinets (Hangers).

Premier Prix pour la meilleure Presse à Foin.

Premier Prix pour les premières Scies Circulaires.

Premier Prix pour la meilleure exposition d'ouvrages en cuivre, à l'usage des Plombiers, des poseurs d'installation de Gaz, etc.

Premier Prix pour les meilleures Machines à faire les Bouchons et les Barils.

Onze Premier Prix pour les Machines à raboter, et Machines à travailler le bois.—Un grand nombre d'autres Prix pour la meilleure et la plus grande exposition de Machines.

MOULIN A COTON "EAGLE" PERFECTIONNE.

La grande popularité des Moulins à Coton de l'Aigle est fondée sur le fait bien connu qu'ils sont les plus sûrs, les plus forts et les mieux construits de tous les Moulins à Coton connus. Ces Moulins tournent plus légèrement que tous autres, ce qui est un grand avantage pour les Planteurs qui se servent de Manège à Chevaux. Tous les nombreux Planteurs qui font usage du Moulin de l'Aigle, certifient que lorsque leur coton est envoyé sur le marché, il obtient toujours le prix le plus élevé, parce qu'il produit un échantillon plus fin et meilleur qu'aucun autre Moulin à Coton.

Plus de 17,000 de ces Moulins célèbres ont déjà été vendus par le soussigné, qui en est l'Agent depuis 20 ans; et pendant cette période jamais un seul Moulin à été renvoyé au retourné, malgré le nombre immense qui a été vendu.

Les Moulins de l'Aigle [illegible]

Les planteurs qui désirent un Moulin recommandable, d'une réputation établie, peuvent acheter un Moulin à Coton de l'Aigle, avec la certitude de ne pas faire un essai [illegible] Ils auront un Moulin qui est recommandé par les plus anciens et les meilleurs planteurs du pays comme étant le meilleur Moulin à Coton en usage. Le soussigné en tient constamment un grand stock dans son magasin de la Nouvelle-Orléans, toujours prêts à être expédiés sur demande.

Les planteurs doivent avoir soin d'indiquer s'ils veulent un Moulin avec la Grande Roue à main droite ou à main gauche.

La Balle de Coton qui a reçu le grand prix à St-Louis et qui a rapporté des milliers de dollars à un grand nombre de Planteurs d'Arkansas, avait été égrenée dans un Moulin à Coton de l'Aigle.

PRIX:

[illegible]

Tous ordres doivent être adressés à:

W. L. CUSHING,
No 61, rue St-Charles, Nlle-Orléans.

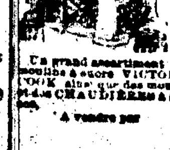

MOULINS A SUCRE VICTOR ET Evaporateurs de COOK.

Un grand assortiment de toute grandeur de moulins à sucre VICTOR et d'évaporateurs de COOK ainsi que des moulins à sucre de MILLER, et des CHAUDIERES à sucre en fer du Tennessee.

A vendre par

W. L. CUSHING,
No 61 rue St-Charles,
Nouvelle-Orléans.

"La Reine du Sud" Moulins à Maïs — ET A — FARINE DE STRAUB.

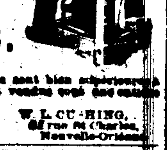

Ces Moulins célèbres sont bien supérieurs à tous les autres et sont vendus avec une entière garantie par

W. L. CUSHING,
61 rue St-Charles,
Nouvelle-Orléans.

MACHINES A VAPEUR PORTATIVES DE AMES.

1,000 EN USAGE.

Par la satisfaction constante que ces machines à vapeur donnent généralement, nous avons la bonne idée d'avoir atteint notre but:

DE DONNER LA MEILLEURE, LA PLUS FORTE ET LA PLUS PARFAITE MACHINE A VAPEUR QUI SOIT SUR LE MARCHE AMERICAIN.

Nous avons reçu et recevons constamment les témoignages les plus flatteurs de leur utilité, en considération de leur force, de leur simplicité et de l'excellente main d'œuvre de leur construction, et nous faisons les autres fabricants de construire une machine à vapeur supérieure à la nôtre.

Toutes ces machines sont faites sur piedestal indépendant, en sorte qu'elles peuvent être utilisées comme machines stationnaires et cela d'autant mieux.

W. L. CUSHING, Nlle Orléans.

CHAUDIERES A SUCRE EN FER DU TENNESSEE.

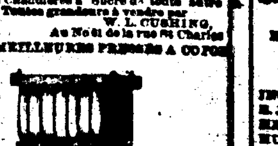

Ces chaudières à sucre sont faites avec le meilleur Fer du Tennessee et ont donné la plus grande satisfaction. Les prix en sont plus bas que ceux des Chaudières à Sucre de toute autre fabrique. Toutes grandeurs à vendre par

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St Charles

LES MEILLEURES PRESSES A COTON

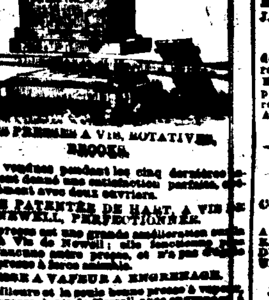

LES PRESSES A VIS, ROTATIVES, BROOKS

ont été vendues pendant les cinq dernières années, et ont donné une satisfaction parfaite, également aux deux ouvriers.

PRESSE PATENTEE DE HAAT, A VIS DE NEWELL, PERFECTIONNEE.

Cette presse est une grande amélioration sur la Presse à Vis de Newell; elle fonctionne plus vite qu'aucune autre presse, et n'a pas d'égale comme presse à force animale.

PRESSE A VAPEUR A ENGRENAGE.

La meilleure et la seule bonne presse à vapeur pour presser à vis de Newell [illegible]

A vendre à l'EAGLE COTTON GIN DEPOT,

par W. L. CUSHING,

No 61 rue St-Charles, Nlle-Orléans.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DES — Marchands de la Nlle-Orléans,

No. 124, RUE DU CANAL.

VINGTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1874, y compris les primes non expirées de l'année précédente:

Sur risques de feu	$302,332 04	
Sur risques de mer	2,000 00	
Sur risques de rivières	161,000 25	
Total des primes		$465,332 29
En moins—primes non expirées		190,000 00
Total net des primes, le 31 mai 1874		[illegible]

Pertes payées:

Sur risques d'incendie	$169,688 46	
Sur risques de mer	33,285 72	
Sur risques de rivières	29,685 23	
Taxes, dépenses, intérêts	2,331 36	
Réassurances, primes remboursées, profits et pertes, etc.	23,265 81	
Réservé pour pertes non encore réglées	45,000 00	
Bénéfices		[illegible]

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$164,425 00
Bonds de la ville	208,684 5
Actions de banques et de chemins de fer	31,100 00
Billets garantis par hypothèque	326,776 39
Billets garantis	129,260 00
Billets à recevoir	63,570 00
Primes en voie de recouvrement	122,762 44
Bonds de l'Etat	3,000 00
Actions d'assurance	1,000 00
Actions du Vallette Dry Dock Company	20,000
Actions du Levee Steam Cotton Press	3,700 00
Actions du Marine Dry Dock and Ship Yard Company	4,600 00
Bonds hypothécaires du Tucson Association	2,500 00
Bonds hypothécaires du Odd Fellows Hall	5,000 00
En caisse	125,277 42
	$1,221,724 74

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. HOYT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment, par devant moi, le 5 juin 1874.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Au No 149 de la rue Gravier.

L'intérêt habituel de dix pour cent est payable aux actionnaires, sur demande.

— DIRECTEURS —

P. Maspero, — M. Puig,
D. A. Chaffraix, — D. Mc Coard,
P. Fourchy, — J. M. Allen,
L. F. Generes, — S. L. Reid,
M. W. Smith. — Chas. Lafitte,
J. J. Fernandez.

VINGT-CINQUIEME ETAT ANNUEL — DE LA —

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

22 Mai 1874.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1874:

Primes d'incendie	$202,760 32	
Primes de mer	66,356 25	
Primes des rivières	89,882 33	
		$358,998 90
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées		[illegible]
Pertes payées et évaluées:		
Sur risques d'incendie	$90,485 14	
Sur risques de mer	29,477 38	
Sur risques de rivières	47,224 47	
		[illegible]
Taxes, escompte ou lieu de perception, intérêt du capital, dépenses, escomptes, etc.		[illegible]
Bénéfices net		[illegible]

L'actif de la Compagnie est estimé comme suit:

Billets à recevoir	$97,630 21
Prêts sur bons et hypothèques	73,636 45
Prêts sur actions, sur demande	[illegible]
En caisse	[illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
Bons de la ville, actions de banques et autres	[illegible]
Assurances en voie de recouvrement	[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, par devant moi, ce 22 mai 1874.

W. R. EVANS, Deuxième Justice de Paix, Paroisse d'Orléans, Louisiane.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement du quatrième intérêt trimestriel de DEUX ET DEMI POUR CENT sur le CAPITAL de la Compagnie, un DIVIDENDE de VINGT-CINQ pour cent sera payé, COMPTANT, à dater du 15 juin prochain, aux assurés qui y ont droit.

— DIRECTEURS —

Thos. A. Adams, — Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy, — C. T. Buddecke,
John Phelps, — A. G. Ober,
Adam Thomson, — Henry Abraham,
P. N. Strong, — Victor Meyer,
Joseph Bowling, — Edward J. Gay,
Jno. M. Sandidge, — Simon Hernsheim,
Simon Forchheimer, — Jos. B. Wolfe,
R. B. Post, — A. Levi,
Edward Pilsbury, — Jno. H. King,
Chas. E. Slayback, — Frederick Camerden,
David Wallace, — J. L. Harris,
Andrew Stewart — Joseph Moore.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

CAPITAL PAYE — $500,000

DIX-HUITIEME ETAT ANNUEL.

Année 1873.

Montant des primes de l'année	$[illegible]	
En moins—risques non expirés et primes remboursées	$1,880 30	
Montant net des primes		[illegible]
Escompte et intérêt		[illegible]
Pertes payées, réassurances et pertes non réglées	$165,380 77	
Dépenses générales et taxes	22,175 32	
Réserve et dividende sur actions	29,334 70	
Bénéfice net		[illegible]
ACTIF de la Compagnie estimé aux taux du marché:		
Bons, actions, prêts et billets à recevoir	$	
En caisse et primes en voie de recouvrement	[illegible]	
Total de l'actif		[illegible]

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 8 janvier 1874, après avoir mis de côté, pour la réserve, [illegible] primes du montant net des primes de 1873, et avoir payé dix pour cent de dividende aux Actionnaires, ont résolu de payer, comptant un dividende de [illegible] pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1873.

JAMES I. DAY, Président.

HORACE CARPENTER, Secrétaire.

—Directeurs pour 1874—

JNO. G. GAINES, — JAS. I. DAY,
R. J. HART, — GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW, — EMORY CLAPP,
HUGH WILSON, — G. M. BAYLY,
R. BISCOE, — JAMES BYRNES,
L. N. MARKS, — J. L. HARRIS,
CHAS. MACREADY, — LIONEL C. LEVY,
W. B. SEYMOUR, — W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER, — L. ALCUS,
J. WEISS, — R. T. TORIAN,
R. W. TAYLOR, — SCOTT MCGEHEE,
J. C. MORRIS, — ISAAC L. HAAS.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices contre l'incendie, les risques de rivières et de mer, aux conditions les plus favorables. Elle règle toutes les pertes aux conditions les plus libérales et les paie promptement, à ses bureaux, No 21 de la rue du Camp, coin Commune.

THE LABORING HOMESTEAD and Co-operative Association of Louisiana.

OFFICIERS:

ARISTIDE GERARD, Président
EMILE DREYFUS, Vice-Président
DUBUAU HALPHEN, Secrétaire
ULISSE LAVIE, Trésorier

BUREAU DES DIRECTEURS:

[illegible]

Aristide Gerard.

COMITES:

[illegible]

BUREAU DE L'ASSOCIATION:

Touro Building, au pied des rues Canal et Chartres.

ASSURANCES.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PASSIF.

Primes de l'année expirée le 31 mars 1874

Incendie	$89,[illegible] 81	
Mer	27,089 14	
Rivières	40,[illegible] 28	
	$157,[illegible] 97	
En plus, risques non expirés le 31 mars 1873	26,[illegible] 77	
	$184,167 74	
En moins, primes non expirées le 31 mars 1874	24,[illegible] 88	
		$[illegible],[illegible] 76
Payé, pertes par l'incendie	61,[illegible] 67	
Payé, pertes sur mer	11,891 14	
Payé, pertes sur les rivières	23,[illegible] 88	
	96,[illegible] 69	
Payé, réduction (rebate)	22,[illegible] 34	
Payé, réassurance	3,[illegible] 47	
Payé, primes remboursées	1,127 66	
Payé, taxes	3,[illegible] 65	
Payé, dépenses casuelles	1,[illegible] 51	
Payé, loyer	2,[illegible] 50	
Payé, dépenses, salaires, etc	16,[illegible] 86	
Payé, dividende	[illegible] 50	
	164,[illegible] 61	
En moins, profits et pertes et intérêts	[illegible]	
		146,[illegible]
Bénéfice net		$[illegible] 16

ACTIF.

Billets à recevoir	$204,[illegible] 50
Mobilier	4,[illegible]
Actions Harbor Boat	350 00
Bons de la ville	1,[illegible]
Billets en voie de recouvrement, net	[illegible]
En caisse	[illegible]
	$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1874.

J. M. OGLESBY, Président

WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous serment, par devant moi, ce avril 1874.

EDWARD IVY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 11 avril 1874.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il été résolu qu'un dividende de QUINZE POUR CENT sur le capital de la compagnie soit déclaré payable sur demande.

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL

Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT aux clauses de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1873:

Primes reçues durant l'année terminée le 31 décembre 1873, y compris les Risques non terminés de 1872		$186,[illegible]
Primes sur les Risques de feu	$130,[illegible] 35	
Primes sur les Risques de rivières	38,811 65	
Primes sur les Risques de mer	20,721 10	
Moins les primes rendues.	2,737 [illegible]	
Moins les primes sur Risques non terminés en 1873	[illegible]	[illegible]
Primes nettes pour l'année 1873		$[illegible] 14
Bénéfice pour l'année 1873		[illegible]
		$[illegible]
Pertes payées durant la même période—Sur les Risques de feu	$[illegible]	
Sur les Risques de rivières	35,732 48	
Sur les Risques de mer	35,735 48	
		127,[illegible] 94
Réassurance		[illegible]
Taxes	1,000 00	
Réduction au lieu de escompte	[illegible]	
Dépenses et Profits et Pertes, moins le compte de loyer	28,[illegible]	
Intérêt dû sur les Scrips non encore payés	4,[illegible]	
Bénéfice		[illegible]
Pertes non réglées		[illegible]

La Compagnie possède l'Actif suivant:

En caisse	$20,[illegible]
Billets à recevoir sur prêts et sur gages	[illegible]
Billets à recevoir sur Primes	[illegible]
Billets à recevoir en voie de recouvrement	$[illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
Bons de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nouvelle-Orléans	[illegible]
Actions de Banques	[illegible]
Actions de la Compagnie Vallette Dry Dock	4,000 00
Actions du Harbor Protection Company	[illegible]
Bons de la Grand' Loge des Maçons Libres et Acceptés	[illegible]
Bons I. O. des O. F. Hall Association	[illegible]
Actions du Mechanics' and Agricultural Fair Association	[illegible]
Compte ouvert de la Banque d'Assurances	[illegible]

L'état suivant est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. BROTHER, Président.

A. W. HUNTER, Secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, notaire soussigné, ce quinzième jour de janvier, A. D. 1874 dans l'acte [illegible].

ANDREW HERO, Notaire Public.

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

— Assure contre —

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Financière.

Primes reçues	$[illegible] 70
Pertes par incendies, sur mer et rivières payées	$64,[illegible]
Réassurances, réductions (rebates), dépenses, etc.	[illegible]
	124,[illegible]
	[illegible]
Total de l'Actif	$[illegible]

DECLARE:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, S. Katz, — Louis Schneider
A. Eimer Bader, Jos. Keller, — W. B. Schmidt,
H. R. Bussinger, Th. [illegible], — R. Sieg,
[illegible], E. F. Del Bondio, — C. H. Miller,
[illegible], M. Fisher, — E. L. Nacifs,
J. H. Schwarz, Chas. Engsfeld, — H. Pohlmann,
[illegible], M. Frank, — F. Rickert,
[illegible], H. R. Gogreve, — F. Reder,
[illegible]

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA

Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

à Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du vendredi, 27 Février 7

RESSOURCES.

Prêts et Escomptes	$ 843,321
Tiré au delà des dépôts	1,362 40
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	400,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	17,772 00
Dû par des agents de réserve approuvés	33,311 92
Dû par des banquiers et banques de l'Etat	3,000 5
Local de la banque	7,352 60
Autres Propriétés foncières	2,731 41
Mobiliers et installations	10,082 6
Dépenses Courantes	4,672
Taxes payées	4,744
Primes	12,694 97
Echanges pour la Clearing House	67,404 46
Billets d'autres Banques Nationales	11,600 00
Petite Monnaie Courante, y compris les Nickels	1,872 93
Espèces	16,165 77
Billets Legal Tender	290,000 00
	$1,[illegible] 18

PASSIF.

Capital payé	$ 500,000 00
Surplus	11,502 00
Escompte	2,[illegible] 00
Change	3,[illegible] 07
Intérêt	1,317 07
Circulation Nationale non rachetée	[illegible] 00
Dividendes non-payés	782 00
Dépôts Individuels	[illegible]
Chèques Certifiés	[illegible]
Dû à des Banques Nationales	7,025 07
Dû à des Banques et Banquiers	[illegible] 90
	970 07
	$[illegible] 18

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans.

Moi, Joseph Mitchel, Caissier de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau qui précède exact.

JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Signé sous serment, par devant moi, ce 11 Mai 1874.

JULES MOSSY, N. P.

Directeurs:

B. POURSINE,
[illegible]
A. V. [illegible].